RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

ANNONAY RHÔNE AGGLO



Je suis très heureux de vous adresser cette nouvelle édition du rapport d'activité d'Annonay Rhône Agglo, la première du mandat 2020-2026.

L'année 2020 restera marquée par le début de cette pandémie inédite qui a profondément changé nos modes de vie. Dans cette période, les élus locaux ont été un recours et un espoir et l'Agglomération a joué pleinement son rôle que ce soit à travers la gestion de ses établissements d'hébergement pour personnes âgées, à travers l'accueil des enfants, dans l'adaptation du fonctionnement de l'ensemble des services publics au premier rang desquels les déchèteries ou encore les équipements sportifs et culturels.

Nous avons, aux côtés des communes, aidé à la distribution de masques. Nous avons soutenu les acteurs économiques et culturels. Nous avons fait de notre mieux pour que le territoire surmonte cette épreuve et c'est avec la volonté d'être résolument aux côtés des habitants que les 56 élus communautaires ont débuté ce nouveau mandat.

Malgré la crise sanitaire, 2020 restera aussi marquée par des moments forts qui témoignent du dynamisme de notre territoire. Je pense bien sûr à la pose de la première pierre du nouveau bâtiment de Chamatex, qui relocalise la fabrication de chaussures en France. Je pense à la construction en cours de la nouvelle caserne de la Vocance, où 55 sapeurs-pompiers seront regroupés demain. Je pense aux travaux, toujours en cours, à l'EHPA de l'Europe. Je pense aussi au Plan climat air énergie que les élus du précédent conseil communautaire ont adopté et qui est venu dessiner la trajectoire qui nous permettra d'atteindre les objectifs fixés en matière de transition écologique.

Le précédent mandat a vu grandir le territoire que ce soit en nombre de communes, en compétences ou en projets.

Avec 29 communes et 50 000 habitants, Annonay Rhône Agglo est un acteur qui compte à l'échelle du département, de la région.

01 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

02 DÉVELOPPEMENT DURABLE

03 GESTION DES DECHETS

04 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

05 HABITAT ET URBANISME

06 SOLIDARITÉ

Les enjeux sont importants pour ce mandat qui débute. Dès cette première année, la nouvelle équipe a voulu travailler sur un modèle nouveau de gouvernance avec un bureau des maires qui se réunit chaque semaine pour débattre et statuer sur les projets.

Nous voulons aussi qu'Annonay Rhône Agglo soit une intercommunalité de projets et de services, qu'elle soit un moteur pour le développement des communes.

C'est en ce sens que nous avons acté le principe d'un fonds de concours dont le but est de soutenir les projets et la vitalité des villes et villages de l'Agglomération.

Aménagement urbain, accompagnement au développement économique, innovation dans le domaine des mobilités, de l'eau et de l'assainissement, solidarités, finalisation du PLUIH Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat qui, pour la première fois, fixera des règles communes pour tout le territoire, dans le respect de la diversité de chacun...

L'activité de l'Agglomération est dense. Elle est le signe de la mobilisation pleine et entière des élus du territoire, des agents qui mettent en œuvre les politiques publics et de nos partenaires, présents à nos côtés.

Bonne lecture à toutes et tous,



Simon PLENET
Président d'Annonay Rhône Agglo

Rapport d'activités 2020 Annonay Rhône Agglo
Direction de la publication > Service communication
Crédits photo > Lucile ORTEGA - Angel SALAZAR
Conception graphique > Agence tobecome à Annonay
Impression > Baylon Villard à Annonay
septembre 2021

DES CHAUSSURES MADE IN ARDÈCHE

L'Ardèche continue d'innover ! Le groupe textile Chamatex posait, en septembre 2020, la première pierre d'une nouvelle usine à Ardoix.

Le bâtiment accueillera la production de baskets, tennis et chaussures de trail. Des produits fabriqués aujourd'hui en Asie du sud-est. Ce projet permettra de produire d'ici 2 ans 400 000 paires de chaussures des marques Salomon, Babolat et Millet. Une incroyable aventure industrielle qui souligne la vitalité des industries nord-ardéchoises.





100 000 MASQUES LIVRÉS AUX COMMUNES

En pleine crise sanitaire, alors que le port du masque vient d'être recommandé en complément des gestes barrières, les maires de l'Agglomération décident de passer commande de 100 000 masques auprès de l'entreprise Chamatex. Ils sont livrés en mai et remis dès cette date aux communes qui se chargent ensuite de la distribution à leurs habitants.

Préparation des commandes, gestion des modalités de distribution, stockage... l'agglomération relève ainsi un défi logistique, alors que le premier confinement n'est pas encore levé.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE INSTALLÉ

Jeudi 9 juillet, les 56 élus communautaires nouvellement installés dans leurs fonctions ont réélu Simon Plénet président de l'Agglomération pour un deuxième mandat. Les quinze vice-présidents ont eux aussi été désignés. Ils sont chargés de suivre les principales politiques publiques portées par Annonay Rhône Agglo : développement économique, développement durable, transport et mobilité, eau et assainissement, gestion des déchets, personnes âgées et petite enfance…

La Ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo, le CCAS et le CIAS forment une organisation mutualisée qui compte 700 agents au service du territoire.



MOBILISÉS POUR LE DON DU SANG

Alors que le maintien d'un accueil permanent pour la collecte de sang à Annonay était remis en cause par l'Etablissement Français du sang tous les maires du territoire ont décidé de se mobiliser aux côtés de l'Amicale des donneurs de sang du Bassin d'Annonay.

Un partenariat a pu être noué qui permet aujourd'hui l'organisation d'une collecte chaque mercredi, sur le site de la Lombardière, dans les locaux de l'Agglomération. Le centre d'Annonay est l'un des plus performants de France avec 1 750 donneurs et 3 798 poches récupérées en 2019.





L'ACCÈS GRATUIT AUX BIBLIOTHÈQUES !

Romans, ouvrages, magazines, BD, journaux... les bibliothèques de l'Agglomération offrent un accès gratuit à des milliers d'ouvrages. C'est au conseil communautaire de décembre 2020 que les élus ont pris cette décision forte en direction de l'accès à la culture.

La gratuité s'inscrit en continuité du projet de mise en réseau des bibliothèques. Il s'accompagne aussi du développement de l'offre de supports numériques : livres, vidéos, musiques, jeux vidéos seront accessibles bientôt via le portail bibliotheques.annonayrhoneagglo.fr

UNE NOUVELLE CASERNE DANS LA VALLÉE DE LA CANCE

Le 19 décembre de nombreux partenaires, réunis autour des sapeurs-pompiers locaux, ont posé la première pierre de la caserne du Val de Cance.

Le bâtiment regroupera les trois casernes de la vallée de la Vocance : Villevocance, Vanosc et Vocance. Le projet représente un investissement de 1,3 millions d'euros, un financement de 35% par Annonay Rhône Agglo et 65% par le département de l'Ardèche. 55 sapeurs-pompiers de toute la vallée de la Vocance prendront bientôt leurs quartiers dans cet équipement neuf qui veut faciliter leurs missions de secours à la personne.



01

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Annonay Rhône Agglo bénéficie d'un tissu économique diversifié, porté par une activité industrielle historique qui a su se moderniser. L'Agglomération accompagne, à toutes les étapes, le développement des entreprises. Elle accueille, oriente et met en œuvre les actions nécessaires au renforcement de la vitalité économique et à la création d'emplois. La Direction de l'Economie et du marketing territorial aménage des zones d'activité et gère des bâtiments à vocation économique, elle intervient également en soutien avec des dispositifs spécifiques. Elle œuvre également en faveur du développement touristique et commercial.

> LE BOOM DU COWORKING AU PÔLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON

Le coworking est au cœur de la dynamique économique sur le site de Vidalon : échange de compétences, organisations d'ateliers ou de conférences gratuites ouvertes à tous et au service de tous pour se faire connaître, tisser du lien, se faire un réseau et ainsi faire de Vidalon un lieu animé. Depuis la crise du COVID, les locations flexibles et particulièrement le coworking sont en plein essor. La démocratisation du télétravail en est sûrement la cause ainsi que la recherche du lien social perdu pendant le confinement. Alors que l'espace de coworking a été fermé lors du premier confinement, il a été maintenu ouvert lors du deuxième confinement en appliquant un protocole sanitaire plus strict et en ouvrant des salles de réunion inutilisées afin de faire face à la demande.

3,52
PERSONNES
PAR JOUR
EN MOYENNE
EN COWORKING

25
NOUVEAUX UTILISATEURS
PERMANENTS
OU PONCTUELS



> LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

En 2020, malgré la situation sanitaire, des entreprises ont pu être accompagnées et se sont développées.

>>> **TYVA ENERGIE,** développement de piles / batteries innovantes
Installation sur la zone de Marenton à Annonay
sur un terrain de 5 500 m²

>>> **TRANSPORTS BROSSIER,**
Installation sur la zone des Ecolanges à Saint-Désirat
sur un terrain d'une surface de 3 ha

>>> **SILCOMP,** conception d'élastomères prêts à l'emploi
Acquisition sur la zone de Marenton à Annonay
d'un tènement de 5 000 m²

>>> **AV INDUSTRIE,** matériel de levage
Installation sur la zone de Massas à Saint-Clair
sur un terrain de 1 500 m²

> SOUTIEN AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et les confinements successifs qui ont eu un impact sur la vie et la santé des entreprises du territoire.

La Direction de l'Economie a accompagné les entreprises et les commerces dans cette période par la mise à disposition d'une hotline afin de répondre de manière personnalisée à leurs questions concernant leur situation économique, les dispositifs de soutien, les mesures sanitaires s'appliquant à leur activité.

200 K€
DÉBLOQUÉS
DANS LE CADRE DU FONDS RÉGION UNIE

10K€
SUBVENTION
VERSÉE À ANNONAY PLUS

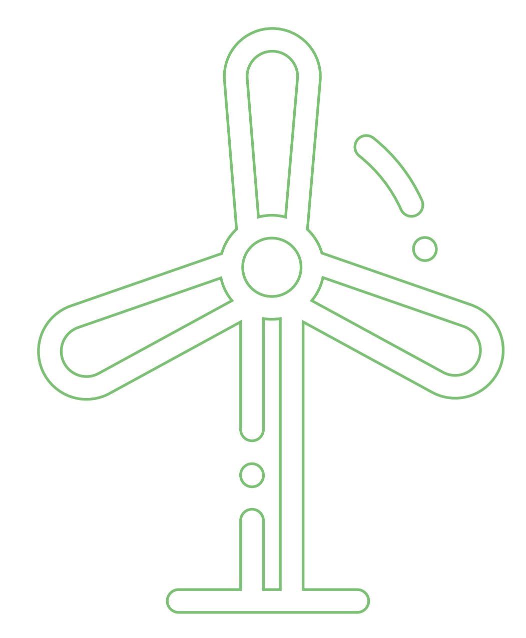
96 000€
EXONÉRATION
DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

20
ENTREPRISES
FINANCÉES
SOIT 94 906 €

02

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSPORTS

Agriculture, transports, énergie, biodiversité... les services développement durable et transports interviennent sur des thématiques d'aménagement au sens large quand le caractère durable de l'intervention publique apparaît comme essentiel.
Le service développement durable pilote également le projet de la Via Fluvia, coordonne la démarche TEPOS, visant à réduire les consommations d'énergies du territoire et porte le PCAET dans une ambition collective forte vers la transition écologique des politiques publiques.



> PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Lancé en 2017 et approuvé en conseil communautaire en février 2020, l'élaboration du PCAET d'Annonay Rhône Agglo est réalisé dans la continuité et en cohérence avec la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) initiée dès 2015. Cet outil territorial affiche une dynamique locale, avec la volonté de lutter contre le changement climatique et d'encourager l'émergence de toutes les initiatives du territoire.

Dans ce cadre, des actions de sensibilisation ont été menées telles que la démarche «éco-agents» en vue de sensibiliser les agents aux enjeux de la pollution numérique, économie d'énergie, tri des déchets, etc. ; le programme «WATTY à l'école» pour la sensibilisation des scolaires aux économies d'eau et d'énergie, une sensibilisation, des habitants, des jeunes, aux enjeux liés aux espèces nuisibles à la santé (ambroisie, moustique tigre, chenille processionnaire, tique), en partenariat avec Unis Cité et l'Agence régionale de Santé.

> A NOS WATTS

L'Agglomération et ses partenaires souhaitent mobiliser toutes les forces vives du territoire : communes, entreprises, associations, citoyens… pour produire ensemble de l'énergie solaire photovoltaïque. Ils créent « A Nos Watts » en juillet 2020, une société locale de production d'énergie solaire par le développement et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur des toitures et ombrières de parking.

Les membres fondateurs de « A Nos Watts » sont Annonay Rhône Agglo et ses partenaires Aurance Energies (société citoyenne ardéchoise de production d'énergie renouvelable), Coopawatt (SCOP qui accompagne les sociétés citoyennes de production d'énergie) et Energie Partagée Investissement (outil national d'investissement citoyen pour la production d'énergie renouvelable). La participation dans la société, financière et décisionnelle, va être ouverte en phase d'investissement à l'ensemble des acteurs du territoire de l'agglomération.
La première phase vise à équiper de panneaux solaires une vingtaine de sites publics (toitures et parkings), en partenariat avec les communes du territoire, fortement mobilisées autour de ce projet.

> OMBRIÈRES À ÉNERGIE SOLAIRE AU SAFARI

Le Safari de Peaugres s'est équipé de 4 690 panneaux solaires, par Reden Solar en lien avec la collectivité, sur les ombrières du parking de 10 300 m^2. Ces panneaux solaires produiront environ 2,04 MWc, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 3000 habitants, hors chauffage. Une campagne de financement participatif a été mise en place (80 000 € d'obligations convertibles en actions pour une durée de 4 ans) réservée aux habitants de l'Agglomération. Annonay Rhône Agglo, la commune de Peaugres ainsi que le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (propriétaire du parking) ont affiché leur volonté d'implication dans les projets d'énergies renouvelables à travers leur co-investissement dans le projet à hauteur de 12 000€ d'obligations au total.



318 097 KM* **PARCOURUS**
SUR LE RÉSEAU BABUS EN 2020

2600 **ABONNEMENTS**
DÉLIVRÉS / RECHARGÉS EN LIGNE



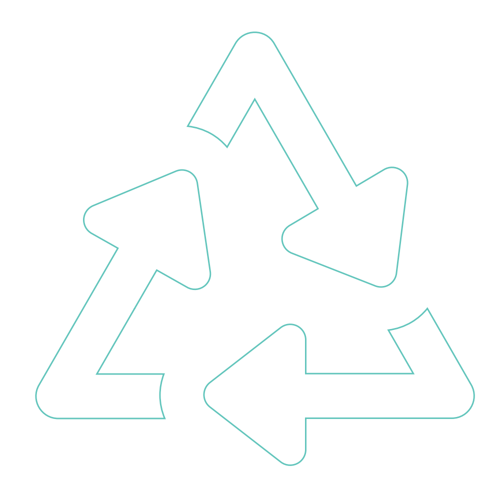
> ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

10 lignes régulières I 3 lignes principales I 1 navette centre-ville I 5 lignes secondaires I 4 lignes de Transport à la demande (TAD)

03

GESTION DES DÉCHETS

La communauté d'agglomération a pris la compétence des déchets des ménages en 2004. Dans un objectif de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, l'Agglo :
>>> **assure la collecte des déchets des ménages** et assimilés, ainsi que la valorisation des matériaux recyclables,
>>> **assure une mission de sensibilisation auprès des habitants.**



> TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

Annonay Rhône Agglo a entrepris une réflexion pour le traitement local et agricole de déchets verts en partenariat avec le Département et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche. En septembre 2020, 230 tonnes de déchets verts ont été détournées de la filière conventionnelle pour être broyées et envoyées sur 6 exploitations agricoles du territoire. Ces dernières sont en cours d'utilisation du broyat en litière pour les animaux ou en co-compostage avec les fumiers.

> ADHÉSION ET PARTICIPATION AUX ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

En mars 2019, Annonay Rhône Agglo a adhéré au projet de territoire « Uni'D ensemble faisons de nos déchets une ressource » diligenté par le SYTRAD et participe activement au projet. Ce dernier contient notamment l'élaboration et le suivi du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).

197 KG
D'ORDURES MÉNAGÈRES
72 KG
DE TRI SÉLECTIF
PAR HABITANT EN 2019

14 867 T* **DE DÉCHETS** COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

11,8 T D'AMIANTE LIÉE

156 T DE TEXTILE

**hors pneus usagés et amiante - en diminution de 5,66%*



> ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

4 déchèteries
211 points d'apport volontaire d'ordures ménagères
177 points d'apport volontaire de collectes sélectives

DES NOUVELLES DES COLLECTES

> DÉCHETS MÉNAGERS

En 2020, le service termine l'harmonisation du mode de collecte des ordures ménagères résiduelles en apport volontaire par la commune de Limony, en février. Le travail se poursuit en 2021 dans les communes où des réajustements sont nécessaires : création de nouveaux lotissements, fréquences de collecte trop importantes.

> DÉCHETS D'AMEUBLEMENT

La filière des déchets d'ameublement se développe progressivement, depuis décembre 2020, la totalité des déchèteries du territoire sont équipées d'une benne permettant la collecte séparative des déchets d'ameublement. Ainsi, **plus de 532 tonnes ont été triées et valorisées en 2020.**

> ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES / ÉLECTRONIQUES

La filière de collecte des DEEE est en place sur les 4 déchèteries. Elle permet la collecte séparative des déchets d'équipements électriques et électroniques et leurs traitements dans des filières spécialisées. **54 274 appareils électriques et électroniques et 18 971 lampes ont été collectés en 2020 sur le territoire Annonay Rhône Agglo**. Ainsi, 368 tonnes d'appareils et de lampes ont été triées et valorisées en 2020.

> PNEUMATIQUES

Via la filière ALIAPUR, **62,81 tonnes de pneumatiques ont été collectées** et valorisées en 2020, sans coût pour la collectivité.

04

EAU ET ASSAINISSEMENT

La régie d'assainissement créée en 2010 poursuit des objectifs de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. Parmi ses missions : la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des sous- produits qui en sont issus ; la réalisation des travaux et des contrôles nécessaires ; le suivi des abonnés du service ; l'amélioration de la performance du système et le développement du système séparatif ; la mise en oeuvre d'une politique de gestion patrimoniale du système d'assainissement. L'Agglo exerce également la compétence eau potable depuis janvier 2019 et la gestion des eaux pluviales depuis 2020. Ainsi, Annonay Rhône Agglo se donne les moyens de réussir l'ensemble des transferts liés au cycle de l'eau en les échelonnant dans le temps.

19 444
ABONNÉS
À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2 354 815 M³
FACTURÉS



> ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

ASSAINISSEMENT COLLECTIF
29 Communes adhérentes I 37 stations d'épuration I 566 909 ml de réseaux I 45 postes de relevage I 198 déversoirs d'orage
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
2 037 installations

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4 828
USAGERS

63,3%
DE
CONFORMITÉ

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Lors de la pandémie, l'équipe d'exploitation et les chargés d'opération ont continué leurs missions pour assurer le bon fonctionnement de tous les ouvrages d'assainissement et répondre aux demandes des usagers et élus. De plus, les prestataires de service ont maintenu une activité minimum afin de répondre aux urgences de la régie d'assainissement.

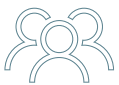
> PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Bien que certains travaux aient été arrêtés temporairement du fait du confinement mais aussi par les difficultés d'approvisionnement des marchandises, la régie a tout de même réalisé 1 224 982 € de travaux d'investissement :

>>> Travaux de mise en séparatif :
rues des Fossés du Champs, Melchior, Récollet et Toissieu à Annonay rue Centrale à Roiffieux ; RD 121, rue du Cimetière, Jarretières à Villevocance et rue de Cyzelle, rue des Mûriers à Saint-Cyr

>>> Mise en place du traitement du phosphore
Station d'épuration d'Annonay-Acantia

>>> Extensions de réseaux
Annonay : corniche du Montmiandon, chemin de Mirecouly ; Brossainc : impasse du Réservoir ; Quintenas : caserne des pompiers et Ardoix : chemin de Véronne



> MOYENS HUMAINS

Une nouvelle organisation du service a été mise en place depuis mars 2020 avec l'arrivée d'un nouveau Directeur, d'un nouveau Vice-Président. Le service des usagers domestiques a été renforcé avec l'arrivée d'une nouvelle chargée d'opération, ainsi que l'équipe d'exploitation qui a recruté un nouvel électromécanicien.

> L'EAU POTABLE DE LA SOURCE AU ROBINET

Annonay Rhône Agglo a fait le choix de déléguer la compétence au syndicat Annonay Serrières pour 20 communes et au syndicat Cance Doux pour les communes d'Ardoix, Quintenas et Roiffieux. La régie intercommunale est compétente en matière d'eau potable sur les communes d'Annonay, Le Monestier, St-Julien Vocance, Vanosc, Villevocance, Vocance. Ses missions en matière d'eau potable : la gestion de la prise d'eau et l'exploitation et l'entretien des ouvrages de gestion du niveau d'eau du plan d'eau du Ternay ; la protection des ressources (barrage du Ternay, sources), la production, le transport et la distribution de l'eau potable ; la réalisation des travaux et des contrôles rendus nécessaires par ses interventions dans le domaine de l'eau potable ; toutes les études relatives à la gestion de l'eau potable ; toutes les tâches liées à la gestion des abonnés du service d'eau potable, le cas échéant, le recouvrement des redevances et participations pour le compte de tiers dans le cadre de convention spécifique ; la prise en charge de la gestion clientèle du service d'eau potable. En 2020, l'investissement lié à la thématique de l'eau potable a représenté un coût de 970 810 € pour l'ensemble du territoire.

> ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

9 ouvrages de prélèvement et 29 de stockage I 7 unités de production

16 900 M³
DE STOCKAGE
EN EAU POTABLE

7 120
ABONNÉS
DESSERVIS

202,5 KM
DE RÉSEAU
D'EAU POTABLE

05

HABITAT

Annonay Rhône Agglo mène une politique en faveur de l'amélioration et de la valorisation de l'habitat existant. Sur le cœur de ville historique d'Annonay, la collectivité accompagne les propriétaires qu'ils soient occupants ou bailleurs dans la rénovation des logements afin d'agir sur la dégradation, la précarité énergétique, l'autonomie des personnes…



> PARTENARIAT AVEC LES BAILLEURS DANS LE CADRE DE LEUR CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE

En 2020, Annonay Rhône Agglo a été signataire des Conventions d'utilité Sociale de deux bailleurs sociaux : Alliade Habitat et Habitat Dauphinois. La CUS d'ADIS avait été signée en 2019 et le travail se poursuit en 2021 avec celles d'Ardèche Habitat et de l'Opérateur National de Vente. La CUS permet aux bailleurs de contractualiser avec l'Etat, et les EPCI volontaires, les grands aspects de leur politique de gestion patrimoniale et d'occupation sociale de leur parc de logements

600 MÉNAGES
ONT BÉNÉFICIÉ
DES CONSEILS TÉLÉPHONIQUES
DE L'ALEC À VIDALON

90 MÉNAGES
ONT ÉTÉ RECUS
À UNE PERMANENCE
DE L'ALEC À VIDALON

> ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Annonay Rhône Agglo déploie sur son territoire un dispositif visant à accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation, et à accompagner la montée en compétences des artisans sur les rénovations globales et performantes. Ce service est assuré en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie qui assure notamment l'information de premier niveau.
En 2020, des ménages ont pu bénéficier de conseils téléphoniques (sur les aides, les types de travaux à réaliser, etc.), d'autres ont été reçus en permanences physiques à Vidalon ou l'atelier du projet pour préciser leurs projets. Des visites à domicile ont également été organisées ainsi que des temps de mobilisation des professionnels (artisans, agences immobilières, notaires, etc.)

En continuité du dispositif Réno'futé, Annonay Rhône Agglo a défini les modalités de mise en œuvre, sur son territoire, du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) qui sera déployé

1 431 422 €
DE TRAVAUX
GÉNÉRÉS
POUR LES ARTISANS

122 547 €
D'HONORAIRES
POUR LES ARCHITECTES
ET MAÎTRES D'OEUVRE

1
LIEU RESSOURCE
L'ATELIER DU PROJET
RUE BOISSY D'ANGLAS
À ANNONAY

1
ACCOMPAGNEMENT
GRATUIT PAR L'AGGLO
AUX PROPRIÉTAIRES
DU CŒUR DE VILLE
HISTORIQUE D'ANNONAY

50%
DU MONTANT DES TRAVAUX
AIDE MAXIMALE ACCORDÉE
DANS LE CADRE DU PROJET
DE RÉNOVATION DU COEUR DE VILLE

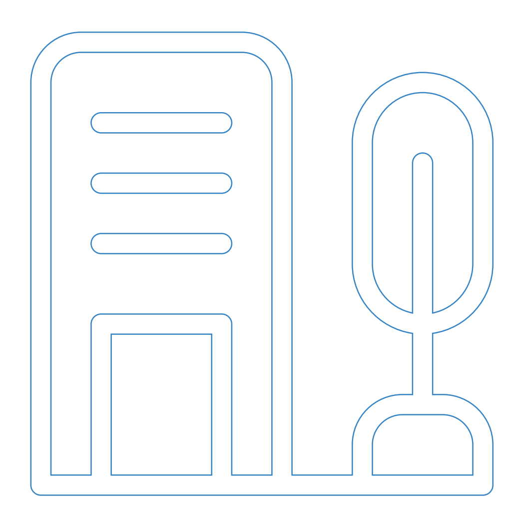
> POURSUITE DE L'OPAH-RU DU CŒUR DE VILLE HISTORIQUE D'ANNONAY

La rénovation du cœur de ville historique d'Annonay se poursuit en partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et la Ville d'Annonay. En 2020, se sont 20 logements et 2 immeubles qui ont obtenu un financement pour leurs réhabilitations. Ce dispositif a bénéficié de 584 655 € de subventions dont 40 651 € attribuées par Annonay Rhône Agglo.

05

URBANISME

Le service Urbanisme accompagne la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de développement durable à l'échelle de l'Agglomération. L'équilibre du territoire, la place de la ville-centre et des bourgs-centres, la maîtrise de l'étalement urbain, la préservation du cadre de vie, le développement économique et les déplacements sont autant de sujets sur lesquels le service réalise des diagnostics, plans stratégiques et programmes d'actions. Il est également en charge de l'instruction des Autorisations de Droit des Sols pour le compte de 28 des 29 communes d'Annonay Rhône Agglo.



> PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL INTÉGRANT LE VOLET HABITAT (PLUIH)

Dans le cadre de la poursuite de l'élaboration du PLUiH, le service Urbanisme a accompagné notamment les nouvelles équipes municipales installées à la suite des élections de juin 2020. Un travail pédagogique a permis de partager avec les nouvelles équipes les enjeux de l'aménagement du territoire pour une bonne appropriation du projet de PLUiH puis de re-questionnement des projets communaux.

En parallèle, une étude a été lancée sur les questions relatives à la redynamisation des centres-villes et villages, à la place des équipements de proximité et au fonctionnement commercial du territoire.

Dans une période où la crise impacte le fonctionnement économique d'un territoire, ce travail permet d'intervenir sur l'équilibre et la revitalisation des centralités des 29 communes de l'Agglomération.

DROIT DES SOLS

> DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS

A partir du 1er janvier 2022, toutes les communes auront pour obligation de recevoir par voie dématérialisée les dossiers autorisation d'urbanisme déposés par les pétitionnaires (principe de la SVE – Saisine par Voie Électronique) et celles de plus de 3 500 habitants devront également disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant, en plus de la saisie par voie électronique, d'instruire les dossiers ADS. Cette nouvelle procédure est encadrée par deux fondements : l'article L. 423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62 et l'article L 112-8 du code des relations entre le public et l'administration.

Les administrés verront leurs démarches facilitées avec possibilité de déposer un dossier à tout moment, de bénéficier d'une assistance en ligne pour constituer le dossier, d'avoir davantage de transparence sur l'avancement de celui-ci et de réaliser des économies en termes d'affranchissement et de reprographie des exemplaires. Les pétitionnaires pourront toutefois continuer les dépôts papier. Du côté des collectivités, le principe de dématérialisation (réception/instruction) permettra une amélioration de la qualité des dossiers transmis pour instruction, la suppression des étapes de ressaisie, une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces, une coordination facilitée avec les services devant rendre un avis, un recentrage des activités sur des missions de conseils, ingénierie, animation ainsi qu'une meilleure résilience des services en cas de fermetures des guichets.

Au regard de cette obligation réglementaire, l'équipe ADS a débuté, sur le dernier trimestre 2020, le travail de réflexion et de mise en place de cette démarche à l'échelle d'Annonay Rhône Agglo, lequel sera poursuivi sur 2021.



> MOYENS HUMAINS

6 agents travaillent au sein de l'Unité ADS (Application Droit des Sols), service commun en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de l'intercommunalité.

525
PERMIS DE CONSTRUIRE

772
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

1094
CERTIFICATS D'URBANISME

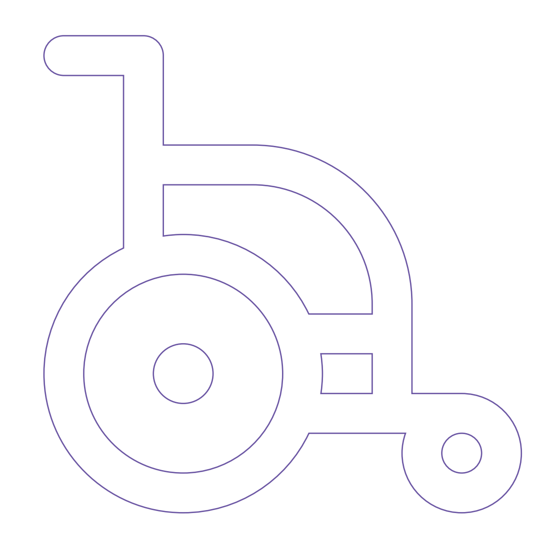
11
PERMIS D'AMÉNAGER

9
PERMIS DE DÉMOLIR

06

SOLIDARITÉ

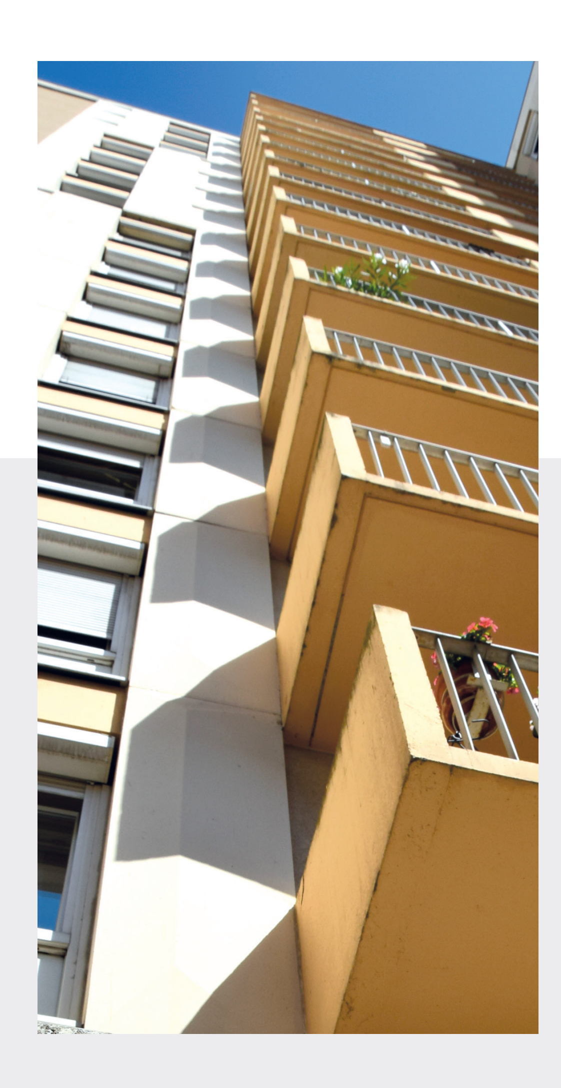
Les actions menées en direction des personnes âgées s'inscrivent pleinement dans le cadre de la politique sociale communautaire. En 2020, les projets ont visé à améliorer l'accompagnement des personnes, en facilitant le maintien à domicile, en diversifiant et en développant l'offre d'accueil en hébergement. Les objectifs et les principales missions d'Annonay Rhône Agglo recouvrent : la construction, l'aménagement, l'entretien, le fonctionnement et la gestion d'équipements d'accueil ; la mise en place d'un guichet unique pour les dossiers d'inscriptions dans les établissements et les actions d'accompagnement en vue de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile



> LES TRAVAUX DE LA RÉSIDENCE EUROPE

Les travaux de la Résidence Europe avancent à grands pas ! Tous les 4 mois, un étage de 12 logements est entièrement réhabilité.

Ces travaux permettent des mises en conformité incendie, accessibilité et une rénovation des logements et espaces de vie. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le propriétaire, Alliade Habitat qui a confié la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture AC3 CROPIER. Ces travaux d'envergure ont un coût prévisionnel global de 3 390 538 € TTC. Ils sont réalisés en site occupé ce qui nécessite des adaptations permanentes, tant de la part des résidents et familles, que des agents de la collectivité ou des professionnels. Les appartements font l'objet d'une rénovation complète : salle de bain, kitchenette, menuiseries, sol et peinture de murs. Ils sont ainsi plus fonctionnels et plus agréable. La cuisine et la salle de restauration seront également rénovées pour un accueil dans de meilleures conditions.



310
RÉSIDENTS

7
STRUCTURES
GÉRÉES
PAR LE CIAS

150
AGENTS
TRAVAILLENT AUPRÈS
DES PERSONNES ÂGÉES

> LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement des établissements d'accueil de personnes âgées, ainsi que le quotidien des résidents. En effet, ces derniers ont dû s'adapter au protocole sanitaire et aux périodes de confinement. Aussi, et afin de maintenir une vie sociale au sein des structures , les professionnels ont fait leur maximum pour maintenir le lien avec les familles.

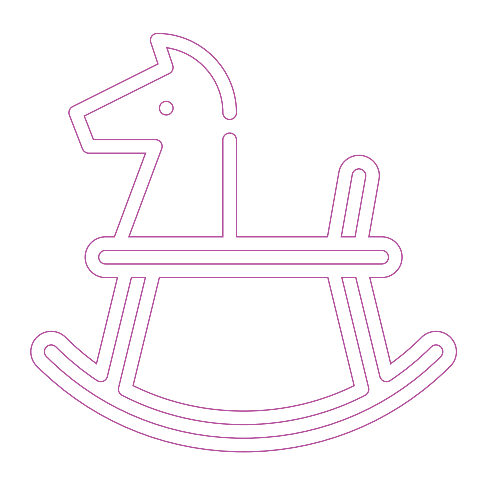
Malgré un contexte tourmenté, la sécurité de tous ainsi que la prévention et la gestion efficace des épisodes épidémiques que les établissements ont affrontés ont été assurés grâce à un ajustement continu de l'organisation, une mise en œuvre rigoureuse des gestes barrières et une implication sans faille du personnel. C'est également grâce à la mobilisation des équipes, de l'ARS du Département et des intervenants libéraux que la vaccination a pu se déployer sur les sites portant aujourd'hui le taux de couverture vaccinale des personnes accueillies à près de 90%.

Un retour « à la normale » très progressif rythmé par l'évolution des directives gouvernementales est en cours. Les spectacles, ateliers informatiques ou l'intervention de bénévoles reprennent.

07

PETITE ENFANCE / PARENTALITÉ

L'Agglomération est au service des jeunes enfants et de leurs parents afin de proposer des solutions et services adaptés. La petite enfance tient une place importante sur le territoire, elle contribue à l'accueil et au maintien de nouvelles familles. Elle s'inscrit dans une démarche permettant de développer l'offre d'accueil et la diversité des modes d'accueil, de renforcer l'éducation et soutenir la parentalité, de favoriser l'épanouissement de l'enfant et d'accompagner chaque parent dans leur recherche d'un mode d'accueil. Crèches collectives, accueil familial chez une assistante maternelle, espaces de rencontres parents-enfants, RAM, guichet d'accueil permettent aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale et de faire le choix de venir s'installer sur un territoire riche et dynamique en matière de petite enfance.



> ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Crèche familiale et relais d'assistants maternels étaient au cœur de la crise pour accompagner les familles. Nos services sont restés ouverts toute l'année, permettant l'accueil des enfants et notamment des enfants de personnels prioritaires au domicile des assistantes maternelles mettant en lumière le rôle essentiel de ces professionnelles de l'accueil familial.

Le service petite enfance avec l'ensemble de ses professionnels s'est mobilisé afin de répondre aux demandes et d'assurer la continuité des services indispensables pendant la gestion de cette crise. Il a su faire preuve d'adaptabilité, de réactivité et d'initiatives

3 000 000 €

INVERSTIS DANS LE PROJET
DU PÔLE PETITE ENFANCE RIVES DE FAYA

350
ENFANTS
PARTICIPENT AUX ANIMATIONS

36
PROFESSIONNELS
AU SERVICE DES FAMILLES



> ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

3 services gérés par le Cias d'Annonay Rhône Agglo : la crèche familiale « Les P'tites Nacelles », le relais d'assistants maternels « Pirouette », le lieu d'accueil enfants-parents « La Farandole » I le guichet d'accueil petite enfance I 6 crèches associatives accompagnés financièrement par l'Agglo I 260 assistantes maternelles indépendantes



> LE PÔLE PETITE ENFANCE

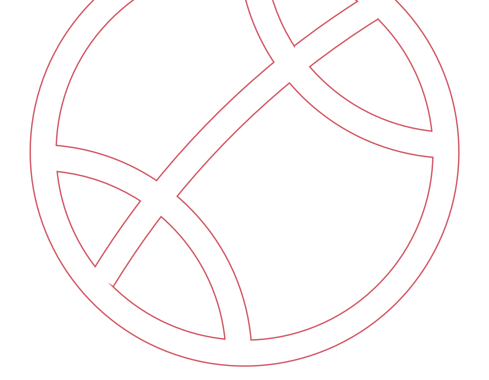
Débutés en janvier 2020, les travaux du pôle petite enfance se sont poursuivis tout au long de l'année et s'achèveront dans le courant du troisième trimestre 2021. Cette nouvelle structure de 900 m² permettra d'accueillir les services petite enfance gérés par le CIAS d'Annonay Rhône Agglo : la crèche familiale « Les P'tites Nacelles », le relais d'assistant maternels « Pirouette », le guichet d'accueil petite enfance, le lieu d'accueil enfants-parents « La Farandole », la nouvelle crèche « Bulle d'Eveil ». Le service de PMI aura également à disposition un espace pour effectuer les visites de nourrissons.

Le centre-ville d'Annonay, cœur de l'Agglomération bénéficiera désormais d'un lieu ressources pour les familles, avec 30 places d'accueil supplémentaires. C'est tout l'intérêt d'un pôle petite enfance : un lieu qui, en rassemblant tous les acteurs majeurs de la petite enfance, affiche sa vocation professionnelle et pédagogique, tout en répondant aux besoins. Ce projet est financé par la Caisse d'allocations familiales, la Région et le Département.

08

SPORT

Annonay Rhône Agglo reconnaît le sport comme vecteur de développement humain, concourant au projet politique d'éducation sportive de la jeunesse et contribuant à renforcer l'identité communautaire. La cohérence de la politique sportive communautaire et sa légitimité s'appuient sur trois axes : l'aménagement sportif du territoire, l'éducation physique et sportive,la valorisation des salles sportives. Les principales missions de la direction des sports comportent la gestion et l'utilisation des espaces sportifs, la collaboration à la mise en œuvre d'événements, l'animation d'activités sportives... Un Plan pluriannuel d'investissement partagé est engagé pour l'entretien de ces équipements et pour augmenter le nombre d'installations couvertes sur le territoire.



L'année 2020 est marquée par les contraintes des mesures sanitaires sur l'ensemble des équipements sportifs. Les services d'Annonay Rhône Agglo se sont mobilisés pour le maintien d'ouverture des gymnases pour les publics prioritaires et autorisés.



> ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

4 gymnases gérés par Annonay Rhône Agglo I 5 lycées accueillis dans les gymnases I 4 collèges accueillis dans les gymnases I 5 clubs sportifs soit 900 personnes (49% originaires de l'Agglo, 33% d'Annonay, 18% hors Agglo). Ces chiffres n'intègrent pas la MJC qui a une section de plongée sous-marine. Le CNA (Cercle des Nageurs d'Annonay) accueille également une section water-polo.

75 381
PARTICULIERS
ACCUEILLIS

26 622
SCOLAIRES
ACCUEILLIS



AQUAVAURE

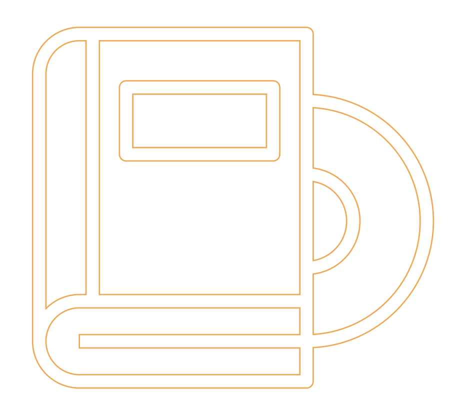
> BILAN D'ACTIVITÉ

L'équipement se compose d'un espace piscine, un espace bien-être, un espace extérieur, des équipements pour les Personnes à Mobilité Réduite. Son exploitation est de 7 jours sur 7, avec 48 créneaux d'activités, plus de 6300 scolaires et la présence de cinq clubs.

> CONTRAINTES SANITAIRES

L'équipement a été fermé du 16 mars au 7 juin 2020. A sa réouverture, le 8 juin, Aquavaure faisait partie des premières piscines françaises ouvertes, selon un protocole strict : respect des gestes barrières, circulation des usagers adaptée, capacité d'accueil réduite, système de réservation. Le 15 août 2020 a marqué la fin du système de réservation et l'augmentation de la capacité d'accueil. En septembre, les écoles et clubs ont pu reprendre leurs activités. Annonay Rhône Agglo a lancé une opération de remboursement des inscriptions 2019-2020. Au 24 octobre 2020, l'équipement a été fermé de nouveau sauf pour les publics prioritaires autorisés. 60% des collèges et lycées ont maintenu leurs séances piscines ; moins de 30% des écoles primaires sont présentes. A partir du 15 décembre, l'accès a été possible, sous conditions sanitaires, aux publics mineurs.





CULTURE

L'année 2020 est marquée par les mesures sanitaires, pour l'ensemble des services et des équipements culturels, qui ont conditionné leur fermeture totale ou partielle durant cette période. Annonay Rhône Agglo a choisi dès le début de la pandémie de soutenir le secteur culturel, en maintenant les niveaux d'engagements financiers, tant pour les compagnies et les associations que pour les partenaires culturels de son territoire. Les services se sont mobilisés afin de favoriser le lien avec les usagers ou spectateurs en développant des formes nouvelles d'échange. Chaque secteur a repensé ses modes d'intervention et de fonctionnement.

> MAINTIEN DU LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS

Conception des évènements suivi d'un report pour certaines manifestations comme la Fête de la science, ou d'un maintien en mode allégé des Journées européennes du patrimoine et de la Fête du livre jeunesse (500 entrées au lieu de 1 500 en 2019) en coordination avec la Ville d'Annonay et. Soutien au Festival organisé par la MJC en début d'année, avant le confinement.

> EN SCÈNES

·Arrêt de la saison 2019/2020 en mars 2020 avec 14 spectacles annulés ou reportés et 2 500 places remboursées.
·Ouverture de la saison 2020/2021 stoppée après deux représentations en octobre 2020. (35 spectacles annulés ou reportés dont les Scènes Nomades). Annulation du festival d'été «En Place». Mise en place d'un soutien aux compagnies par un accueil en résidence de reprise ou de création de spectacles.

BIBLIOTHÈQUES

> MISE EN RÉSEAU À L'ÉCHELLE DE L'AGGLO

2020 est l'année de concrétisation de la mise en réseau de 17 bibliothèques avec un logiciel commun, l'accès à une ressource numérique élargie avec un portail web proposé aux usagers, un catalogue commun et un agenda partagé des animations. Cette mise en réseau est aussi synonyme de gratuité pour l'ensemble des usagers de l'agglomération. Financement du projet à 80 % par la DRAC et le CD07 sur une enveloppe de 70 000 €.

22 500
ENTRÉES
EN 2020

64 271
PRÊTS
EN 2020

+800%

D'USAGE DES RESSOURCES **NUMÉRIQUES**
À LA BIBIOTHÈQUE ST-EXUPÉRY

> PENDANT LE CONFINEMENT

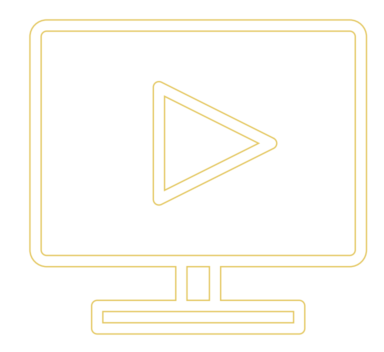
La bibilothèque St Exupéry à Annonay a fermé ses portes pendant 2,5 mois en 2020 réduisant ainsi le taux de fréquentation de 18% sur l'année. Lors de la ré-ouverture un dispositif « Cliquez-emportez » et des « sacs surprises » pour les lecteurs ont été proposés dès la réouverture partielle de la bibliothèque. 900 sacs surprises ont été distribués. Une augmentation de 1500% de l'usage des ressources numériques a été observée pendant le confinement.



10

INFORMATIQUE FIBRE OPTIQUE

La direction des systèmes d'information est un service transversal qui assiste les agents des quatre entités mutualisées : Ville d'Annonay, Annonay Rhône Agglo, CCAS et CIAS.
Au quotidien, le service s'occupe de la gestion, de la sécurité, de l'administration, du renouvellement du parc informatique (ordinateurs, serveurs, téléphonie, impression...) du système d'information et des logiciels métiers.



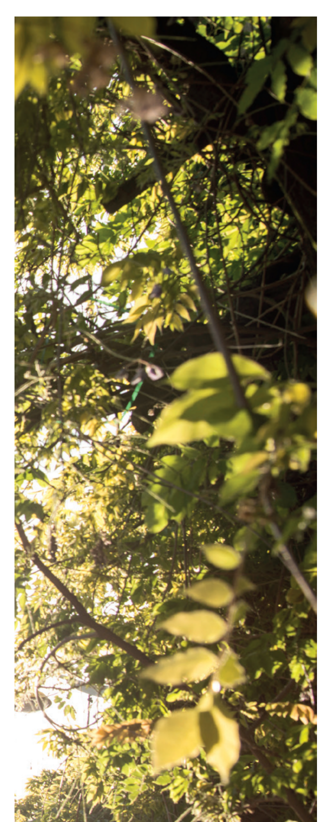
> DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Ce service a également en charge le suivi du déploiement de la fibre optique permettant de bénéficier d'un service internet très haut débit sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo. Portées par l'opérateur Orange pour le périmètre d'ex-Annonay Agglo (Zone AMII) et par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique pour l'ex-communauté de communes Vivarhône et les communes d'Ardoix et de Quintenas (Zone RIP) les opérations avancent pas à pas car il s'agit d'un projet d'ampleur nécessitant la création d'un réseau 100% neuf en parallèle du réseau historique cuivre proposant actuellement l'Adsl.
Toutes les communes auront accès à ce service très haut débit à horizon 2025.

À fin 2020, pour la zone AMII/Orange le déploiement compte 7931 foyers éligibles sur les communes d'Annonay, Boulieu-lès-Annonay, Saint-Clair, Davézieux, Roiffieux, Saint-Cyr, Savas et Villevocance. La zone RIP/Adn, en décembre 2020, aura vu l'ouverture commerciale du service et les premiers éligibles sur les communes de Serrières, Limony, Félines et Vinzieux.

7 931
FOYERS ÉLIGIBLES
À LA FIBRE OPTIQUE
EN DÉCEMBRE 2020



UNE ÉQUIPE DE 15 VICE-PRÉSIDENTS



Simon PLENET
président



Richard MOLINA
1er vice-président
en charge de l'Économie,
des infrastructures et réseaux



Sylvie BONNET
2ème vice-présidente
en charge de la Petite
Enfance et de la parentalité



Yves FRAYSSE
3ème vice-président
en charge
de l'Agriculture



François CHAUVIN
4ème vice-président
en charge de la Gestion
patrimoniale, de la sécurité
et de la défense incendie



Laurent MARCE
5ème vice-président
en charge de la Gestion
durable des déchets



Denis SAUZE
8ème vice-président
en charge de la Transition
écologique, des circuits courts
et de la restauration collective



Christophe DELORD
9ème vice-président
en charge de l'Aménagement
durable et urbanisme



Gilles DUFAUD
10ème vice-président
en charge de l'Assainissement
et des eaux pluviales



Sylvette DAVID
11ème vice-présidente
en charge des Personnes
âgées et solidarités



Damien BAYLE
12ème vice-président
en charge du Commerce



Denis HONORÉ
13ème vice-président
en charge de l'Eau potable



Antoine MARTINEZ

6ème vice-président
en charge de la Culture
et des équipements sportifs



Ronan PHILIPPE

7ème vice-président
en charge de la Santé



William PRIOLON

14ème vice-président
en charge des Transports
et mobilité douce



Laurent TORGUE

15ème vice-président
en charge des Finances

LES ÉLUS DÉLÉGUÉS

Carlos ALEGRE,
délégué à la Via Fluvia

Hugo BIOLLEY,
délégué à la prévention des déchets

Olivier DE LAGARDE,
délégué à l'Energie

Laurence DUMAS,
déléguée à l'Enseignement musical et au patrimoine

Virginie FERRAND,
déléguée aux Politiques contractuelles

Christian FOREL,
délégué à la Cohésion territoriale

Camille JULLIEN,
déléguée à la Promotion et à l'attractivité du territoire

Thierry LERMET,
délégué au Tourisme

Danielle MAGAND,
déléguée à l'Habitat

Catherine MICHALON,
déléguée à la Solidarité et à l'insertion

Martine OLLIVIER,
déléguée à la Parentalité

Yves RULLIÈRE,
délégué au Numérique

René SABATIER,
délégué à la Défense incendie

Antoinette SCHERER,
déléguée aux Marchés publics

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Christian ARCHIER
Nicole ARCHIER
Assia BAÏBEN-MEZGUELDI
Stéphanie BARBATO-BARBE
Jean-Yves BONNET
Maryanne BOURDIN
Brigitte BOURRET
Clément CHAPEL
Nathalie CLÉMENT
Nadège COUZON
Christelle ETIENNE
Romain EVRARD
Cécilia FARRE
Jérémy FRAYSSE
Louis-Claude GAGNAIRE
Frédéric GONDRAND
Sophal LIM
Edith MANTELIN
Christian MASSOLA
Dominique MAZINGARBE
Denis NEIME
Patrick OLAGNE
Pascal PAILHA
Agnès PEYRACHE
Marc-Antoine QUENETTE
Michel SEVENIER

UN NOUVEL ORGANIGRAMME QUI S'ADAPTE AUX PRIORITÉS DU MANDAT

Transition écologique, tranquillité publique, participation citoyenne : ces trois politiques publiques sont au cœur du projet de mandat. Le nouvel organigramme tient compte de ces priorités par la création de trois directions dédiées.

De nouvelles directions ont été créées pour mieux répondre aux enjeux du mandat. La direction de la transition écologique regroupera le service en charge de la gestion des déchets et le service développement durable (PCAET, Energies, espaces naturels sensibles, Via Fluvia et LEADER). La direction de la tranquillité publique coordonnera le CLSPD et encadrera la police municipale et les postes de médiateurs. La direction de la Cohésion sociale et citoyenne donnera des moyens à l'administration en matière de participation citoyenne et de structuration de l'accompagnement aux démarches des usagers, notamment en matière numérique. Elle regroupera également les services jeunesse et la politique de la ville.

L'évolution de l'organigramme traduit également une organisation des services plus adaptée au fonctionnement quotidien. Ainsi, la direction des Affaires juridiques et administratives permettra de rassembler les fonctions Assemblées, Archives, Juridique, Assurances, Inspection salubrité, et la démarche transversale RGPD.

Autre évolution significative : une distinction plus cohérente entre fonctions ressources et services en charge de la relation aux usagers.

• La direction du patrimoine bâti est ainsi repositionnée au sein du pôle Ressources tout comme le service nettoyage. Ces deux services sont amenés à travailler avec l'ensemble des autres directions ce qui en fait pleinement des fonctions ressources pour l'administration.

• Dans une logique de regroupement des directions avec une relation aux usagers prépondérante, la DAGP rejoint le pôle Développement humain et s'intitulera Direction des relations aux usagers et à la population.

• Le regroupement des deux équipes « Logistique des animations » et « Cohésion territoriale» au sein d'un service Protocole et logistique, directement rattaché à la Direction Générale des Services.

• Le repositionnement de la direction des transports et de la mobilité au sein du pôle Environnement et Cadre de Vie.

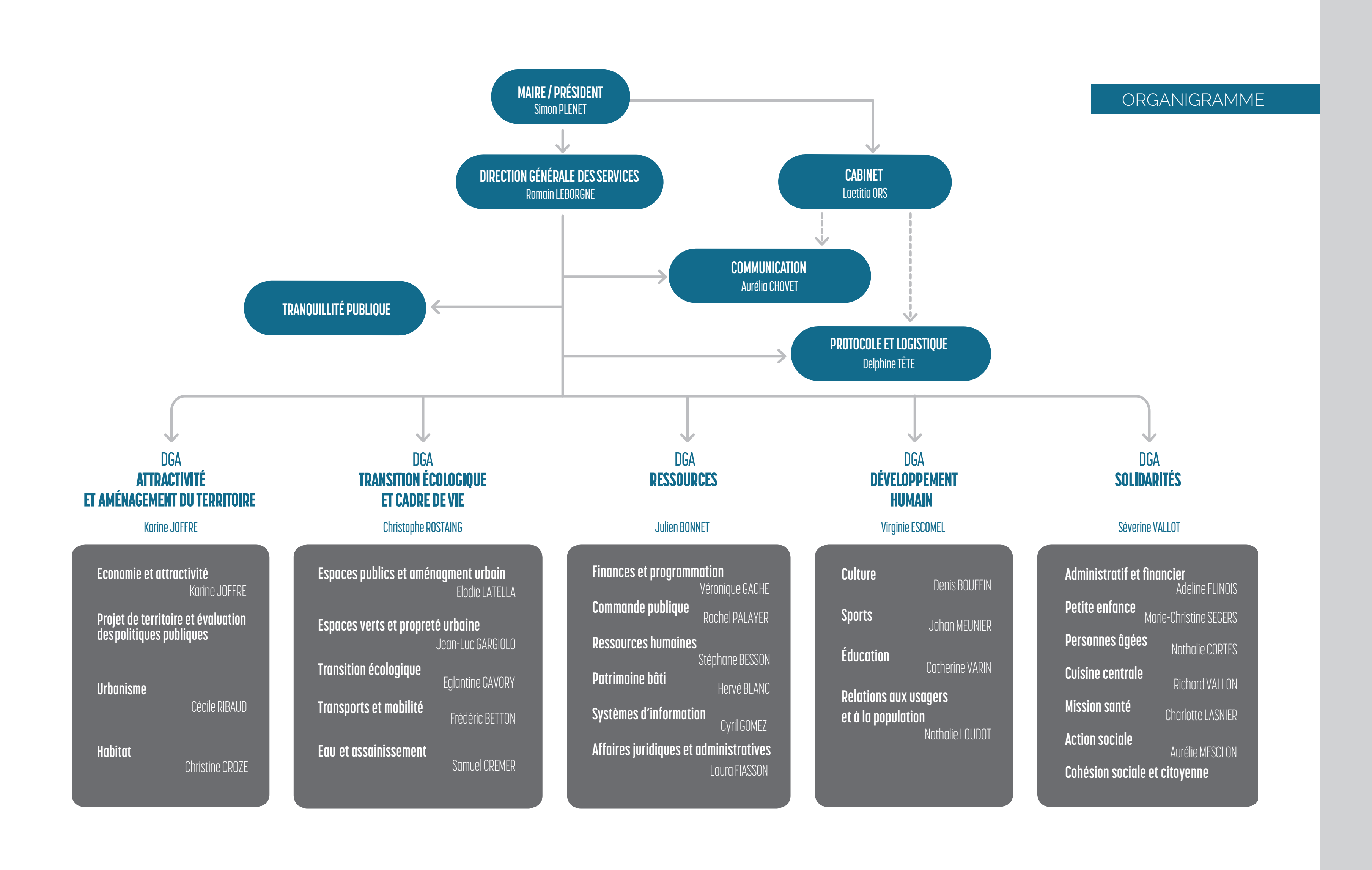
« Une des priorités de ce travail était de pouvoir organiser les services de manière à répondre aux projets de mandat qui, conformément aux attentes des usagers et habitants du territoire, veut mettre l'accent sur la tranquillité publique, la transition écologique et la participation citoyenne »

Romain LE BORGNE,
DGS de la structure mutualisée

Le projet de réorganisation était enfin l'occasion de conforter le fonctionnement des équipes projets Rives Faya, Cœur de Ville Historique et Action Cœur de Ville.

Les cheffes de projet et chargé d'opération seront respectivement rattachées aux directions du patrimoine bâti ; des espaces publics et de l'aménagement urbain ; de l'économie et de l'attractivité.

Cette logique doit permettre de renforcer les directions et les postes concernés : développement de l'ingénierie de projet au sein des directions, intégration et partage des enjeux de livraison des équipements et de maintenance ultérieure dans la construction des projets structurants.

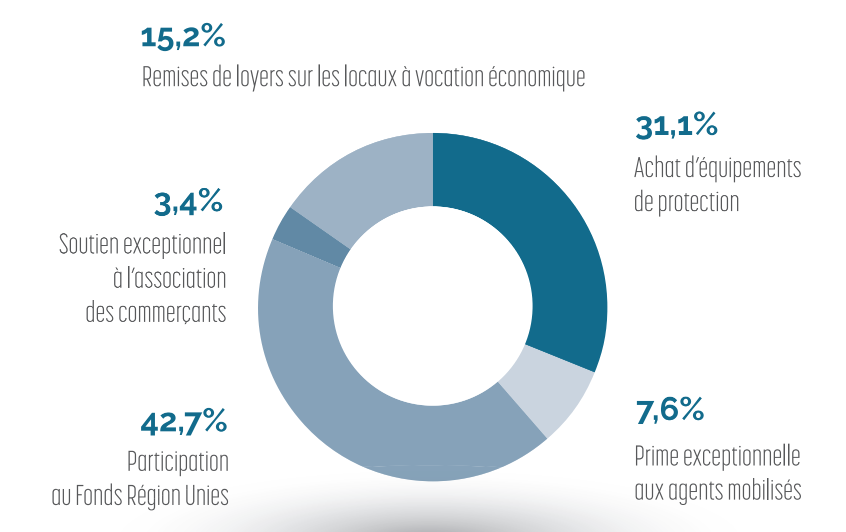


ORGANIGRAMME
MAIRE / PRÉSIDENT
Simon PLENET
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Romain LEBORGNE
CABINET
Laetitia ORS
COMMUNICATION
Aurélia CHOVET
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
PROTOCOLE ET LOGISTIQUE
Delphine TÊTE
DGA
ATTRACTIVITÉ
ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Karine JOFFRE
Economie et attractivité
Karine JOFFRE
Projet de territoire et évaluation des politiques publiques
Urbanisme
Cécile RIBAUD
Habitat
Christine CROZE
DGA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET CADRE DE VIE
Christophe ROSTAING
Espaces publics et aménagment urbain
Elodie LATELLA
Espaces verts et propreté urbaine
Jean-Luc GARGIOLO
Transition écologique
Eglantine GAVORY
Transports et mobilité
Frédéric BETTON
Eau et assainissement
Samuel CREMER
DGA
RESSOURCES
Julien BONNET
Finances et programmation
Véronique GACHE
Commande publique
Rachel PALAYER
Ressources humaines
Stéphane BESSON
Patrimoine bâti
Hervé BLANC
Systèmes d'information
Cyril GOMEZ
Affaires juridiques et administratives
Laura FIASSON
DGA
DÉVELOPPEMENT
HUMAIN
Virginie ESCOMEL
Culture
Denis BOUFFIN
Sports
Johan MEUNIER
Éducation
Catherine VARIN
Relations aux usagers et à la population
Nathalie LOUDOT
DGA
SOLIDARITÉS
Séverine VALLOT
Administratif et financier
Adeline FLINOIS
Petite enfance
Marie-Christine SEGERS
Personnes âgées
Nathalie CORTES
Cuisine centrale
Richard VALLON
Mission santé
Charlotte LASNIER
Action sociale
Aurélie MESCLON
Cohésion sociale et citoyenne

CRISE SANITAIRE COVID-19

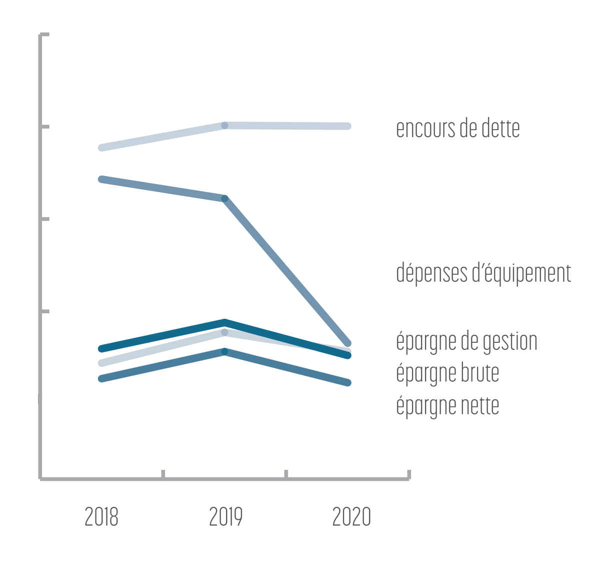
L'exercice 2020 se caractérise par la mise en oeuvre de mesures spécifiques liées à la crise sanitaire.

> UN COÛT TOTAL DE 467 376,86 €



En outre, en vertu des possibilités ouvertes par la 3ème loi de finances rectificative pour 2020, le Conseil Communautaire par délibération du 23 juillet 2020 a instauré un dégrèvement exceptionnel de Cotisation Foncière des Entreprises (impositions 2020) au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRES



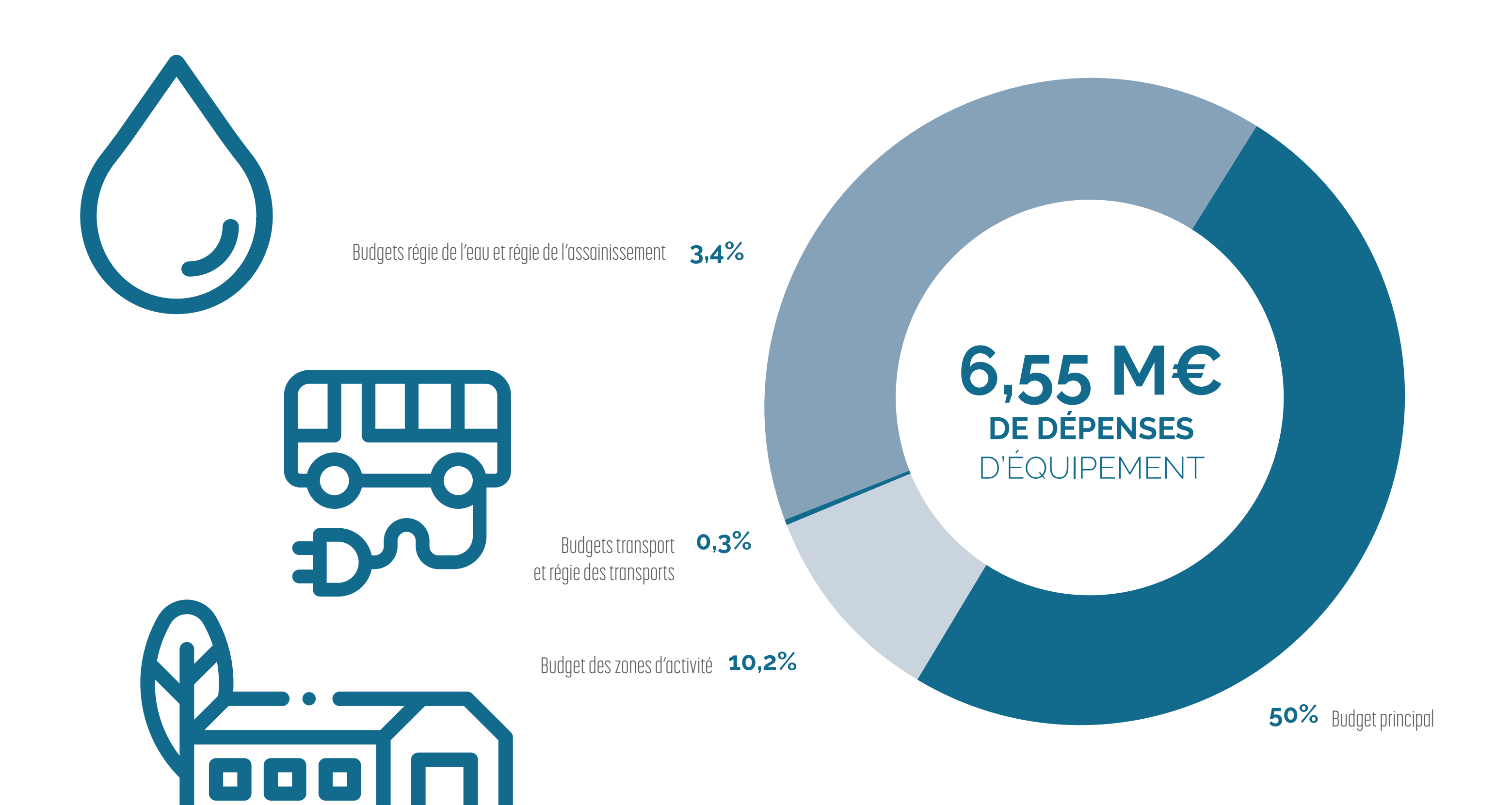
	2018	2019	2020
Taux d'épargne brute	7,43%	11,97%	7,19%
Capacité de désendettement	6,30	3,90	6,89

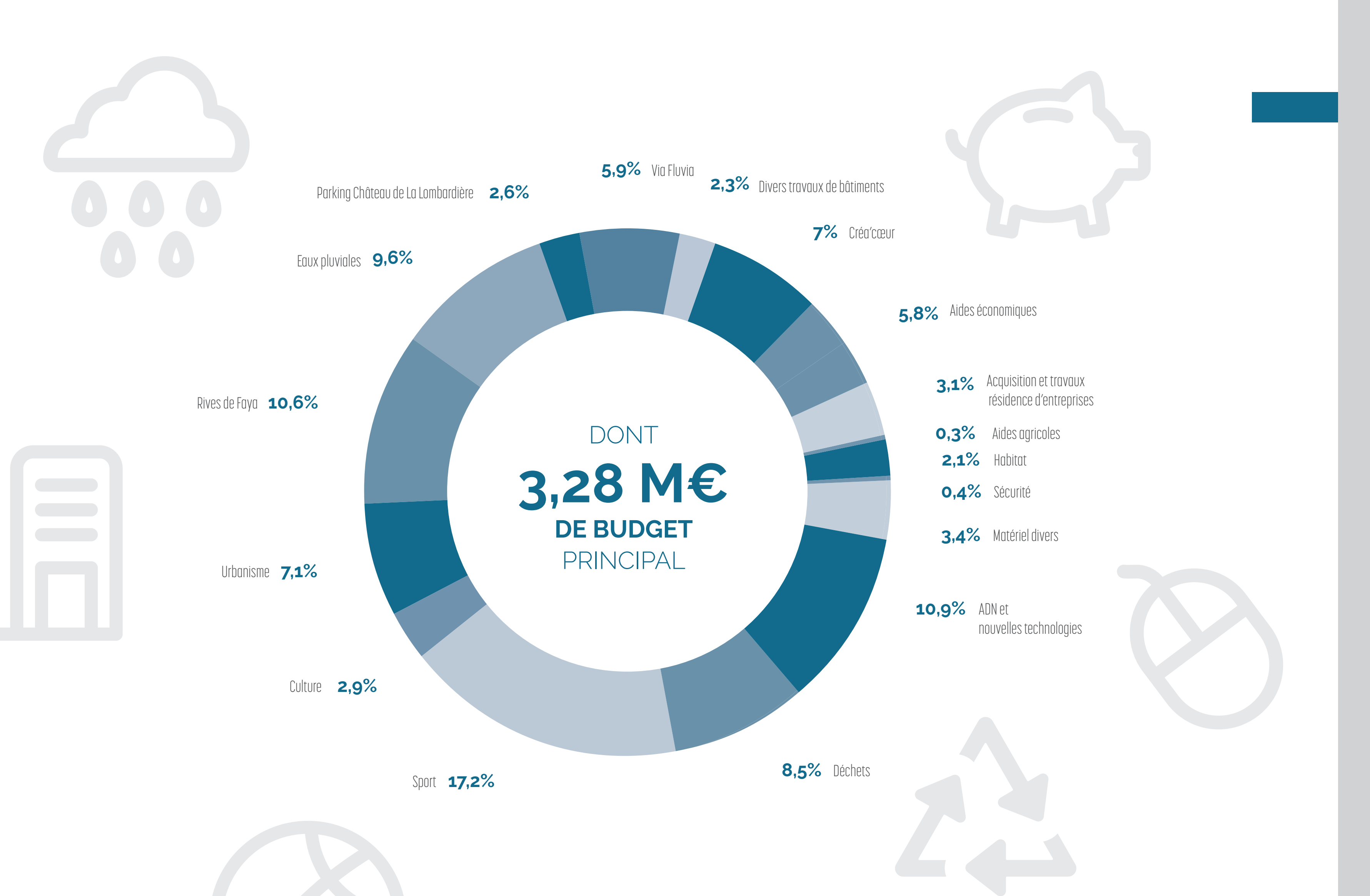
TAUX D'IMPOSITION 2020

Les taux intercommunaux d'imposition 2020 ont été fixés comme suit sans augmentation par raport à 2019

TAUX D'IMPOSITION 2020	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	25,73%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	0%
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFPNB)	4,19%
Taxe d'Habitation (TH)	8,96%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	
Secteur 1 (ex communauté d'agglomération d'Annonay)	10,35%
Secteur 2 (ex communauté de communes Vivarhône)	11,70%
Secteur 3 (Quintenas et Ardoix)	12,70%

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES





5,9% Via Fluvia
2,3% Divers travaux de bâtiments
7% Créa'cœur
5,8% Aides économiques
3,1% Acquisition et travaux résidence d'entreprises
0,3% Aides agricoles
2,1% Habitat
0,4% Sécurité
3,4% Matériel divers
10,9% ADN et nouvelles technologies
8,5% Déchets
Sport 17,2%
Culture 2,9%
Urbanisme 7,1%
Rives de Faya 10,6%
Eaux pluviales 9,6%
Parking Château de La Lombardière 2,6%
DONT
3,28 M€
DE BUDGET
PRINCIPAL



Château de la Lombardière | BP8 | 07430 **DAVÉZIEUX** | 04 75 67 55 57 | www.annonayrhoneagglo.fr